

Sabrina JAPPONT

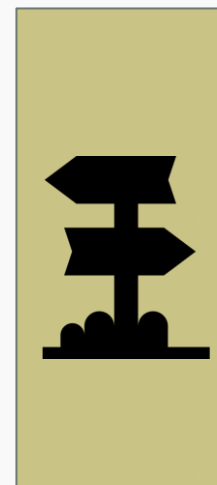
Psychologue de l'Éducation Nationale

*Permanences au CIO : lundi
CIO Dijon, 10 rue du Colonel Marchand
03 80 30 56 52*

*Permanences au collège Boris Vian : jeudi
(semaine A) et les vendredis, le matin.
Sabrina.jappont@ac-dijon.fr*

Réunion d'information parents d'élèves - 01/02/2024 -

QUELLE ORIENTATION APRÈS LA CLASSE DE 3^{ÈME} ?



1 | LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- La voie générale
- la voie technologique

2 | LA VOIE PROFESSIONNELLE

3 | LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

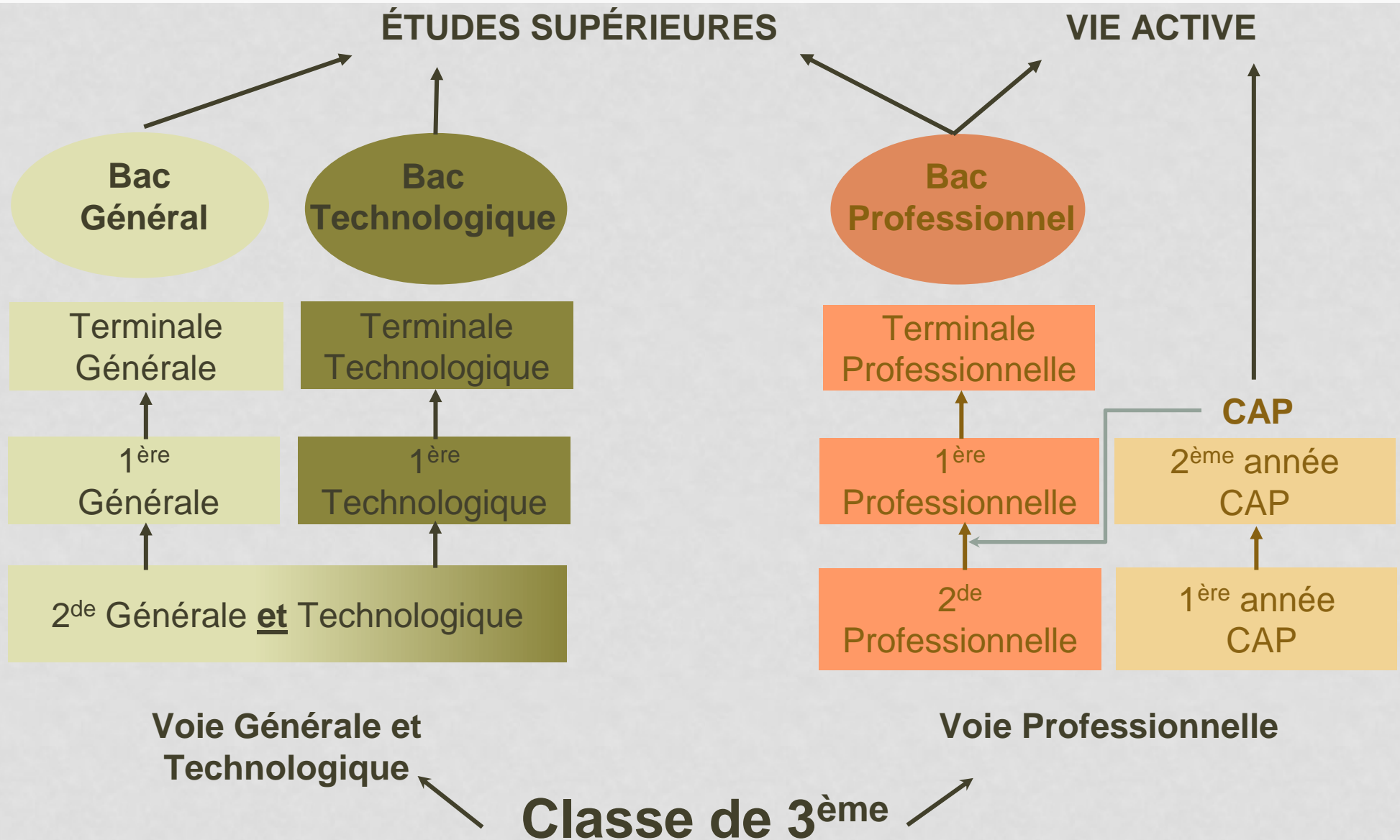
4 | COMMENT CHOISIR ET S'INFORMER ?



LES DIFFÉRENTES VOIES APRÈS LA 3^{ÈME}

LES CONNAÎTRE POUR FAIRE LE BON CHOIX

LES DIFFÉRENTES VOIES APRÈS LA 3ÈME





Voie GT: présentation des lycées publics du bassin dijonnais.

Retrouvez toutes les caractéristiques en un clin d'œil

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

TOUS ENSEMBLE EN 2^{DE} PUIS CHACUN SA VOIE À PARTIR DE LA 1^{ÈRE}

Exigences de la Seconde

Pour entrer et réussir en
Seconde Générale et
Technologique, il faut:

Avoir des acquis
suffisants en fin de
3^{ème} dans les matières
présentes en 2^{nde}

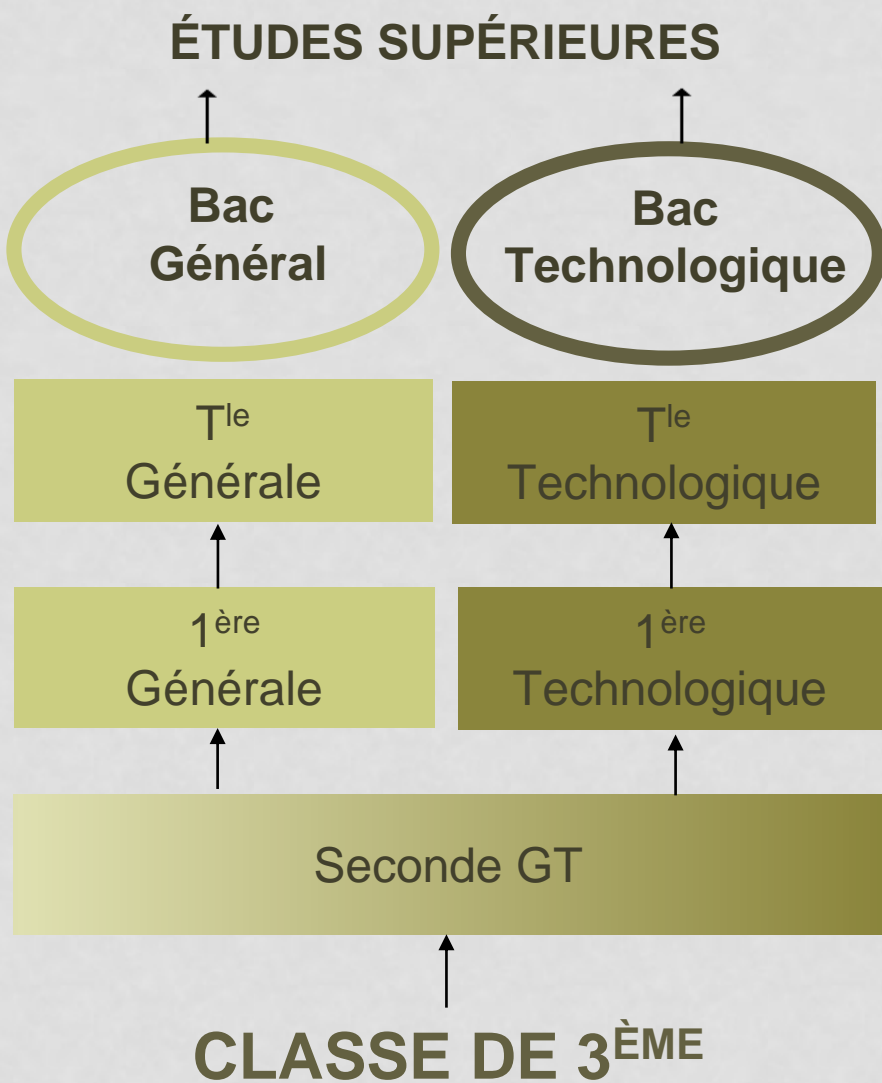
S'intéresser à
l'enseignement
général et aimer le
raisonnement
abstrait

Être capable de
travailler
régulièrement
chaque soir

Savoir organiser
son travail en
autonomie.

Des enseignements sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^{ème} (Français, Maths, H-G. etc....) mais les programmes ont un niveau d'exigence plus élevé et le rythme de travail est plus soutenu.

LA VOIE GT



Où ?

Au lycée

Pour qui ?

- Les élèves qui souhaitent consolider leurs savoirs et les approfondir
- Les élèves souhaitant faire études supérieures

Quel diplôme ?

Bac Général (les séries S, L et ES n'existent plus)

ou

Bac Technologique :

STI2D	STMG
ST2S	STAV
STL	STHR
STD2A	S2TMD

CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE OU LA VOIE TECHNOLOGIQUE ?



En classe de 2^{de} GT l'élève conforte ses apprentissages dans la continuité du collège.

- **Les mêmes enseignements obligatoires pour tous les élèves dans tous les lycées.**
- **Un choix d'options spécifiques à chaque lycée.**
- **Un accompagnement à l'orientation.**

Quels cours en 2^{de} GT ?

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LV1 et LV2	5h30
Sciences Economiques et Sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Education physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Sciences Numériques et Technologie	1h30
Accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation, heures de vie de classe	54h/an

Options	
Une option d'enseignement général	Ex: LV3 ou art, ou EPS, ou latin, ...
Une option d'enseignement technologique	Ex: Management et gestion, ou sciences de l'ingénieur, ou santé et social, ...

CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE APRÈS LA CLASSE DE 2^{DE}



Choisir le Bac Général :

Pour **approfondir les enseignements** qui intéressent le plus et qui permettront de réussir dans l'enseignement supérieur.

- 16h d'enseignements communs pour tous les élèves de 1^{ère} G et T^{le} G.
- **3 enseignements de spécialités choisis pour la classe de 1^{ère} (3x4h); un validé en fin de 1^{ère} et 2 continués en T^{le} (2x6h).**
- Un choix d'options en 1^{ère} et en T^{le}.

Les spécialités en 1ere et Tle

Lycée Montchapet: lycée de secteur

- Arts: théâtre
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politique
- Humanités, littérature et philosophie
- Langue, littérature et culture étrangère: anglais littérature ou anglais monde contemporain
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales

Les enseignements facultatifs et sections au lycée Montchapet

- Enseignements facultatifs:
 - ❖ LVC Italien
 - ❖ Langue française des signes
 - ❖ Arts plastiques
 - ❖ Théâtre
 - ❖ Management et gestion

- ❖ Section européenne: Histoire-Géographie et physique-chimie en Anglais
- ❖ Management pour le bac STMG en Anglais

- ❖ Section bachibac: sélection sur dossier (*à transmettre courant mai*)

CHOISIR LA VOIE TECHNOLOGIQUE APRÈS LA CLASSE DE 2^{DE}



Choisir un Bac Technologique :

Les séries technologiques sont organisées par grands domaines (ex: industrie et développement durable / laboratoire / santé et sociale / gestion et management / etc.).

Choisir une série permet de **se spécialiser dans des enseignements “concrets”** pour bien se préparer aux études supérieures dans le domaine.

- 14h/semaine d'enseignements communs : Français/philo, Hist-géo, EMC, maths, LV A et B, EPS.
- Les enseignements de spécialités sont imposés par la série choisie (env. 15h/semaine).
- Un choix d'options en 1^{ère} et en T^{le}.

8 Bacs technologiques

Choisir un domaine d'activité

STI2D



4 spécialités

STL



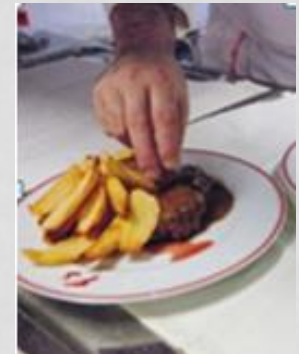
2 spécialités

STA



4 domaines

STHR



ST2S



STMG



4 spécialités

STD2A



TMD



2 options

LES 8 BACS TECHNOLOGIQUES

- **STMG** : Sciences et Technologies du **Management et de la Gestion**
 - **ST2S** : Sciences et Technologies de la **Santé et du Social**
 - **STI2D** : Sciences et Technologies de **l'Industrie et du Développement Durable**
 - **STL** : Sciences et Technologies de **Laboratoire**
 - **STHR** : Sciences et Technologies de **l'Hôtellerie et de la Restauration**
 - **S2TMD** : Sciences et Technologies du **Théâtre, de la Musique et de la Danse**
 - **ST2AD** : Sciences et Technologies du **Design et des Arts Appliqués**
 - **STAV** : Sciences et Technologies de **l'Agronomie et du Vivant**
-
- Pour les découvrir : Vidéo sur **oniseptV**
 - <https://oniseptv.onisept.fr>

COMMENT CHOISIR MON LYCÉE ?

- Les « lycées scientifiques » et « les lycées littéraires » n'existent pas.

- Tous les lycées proposant les mêmes spécialités délivrent les mêmes diplômes de même valeurs.

- Le meilleur lycée pour réussir ses études est celui où l'élève se sent le mieux.

- Participez aux Journées portes ouvertes pour découvrir les établissements.

LA NOTION DE LYCÉE DE SECTEUR

- La carte scolaire permet l'affectation d'un élève dans un lycée GT correspondant à son lieu de résidence.

- Pour demander une 2nde GT dans un lycée autre que celui de son secteur, une demande de **dérogation** est nécessaire.

- Certains lycées sont désectorisés. Ils ne nécessitent pas de dérogation.
- *S. Weil, Eiffel, Les Marcs d'Or, H. Moisand.*
- *Sections à recrutement sélectifs.*
- *Etablissements privés.*

- **Votre lycée de secteur est le seul à vous garantir une place.**
- *Si vous souhaitez faire des vœux pour des lycées extérieurs, gardez toujours un dernier vœu pour le lycée Montchapet.*



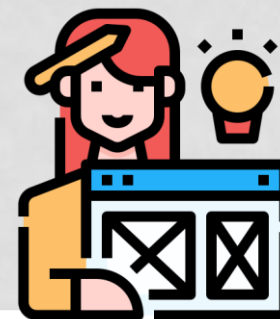
Orientation en fin de 3^{ème}

- Retrouvez la liste des CAP et Bac pro de l'académie
- Retrouvez le calendrier des JPO

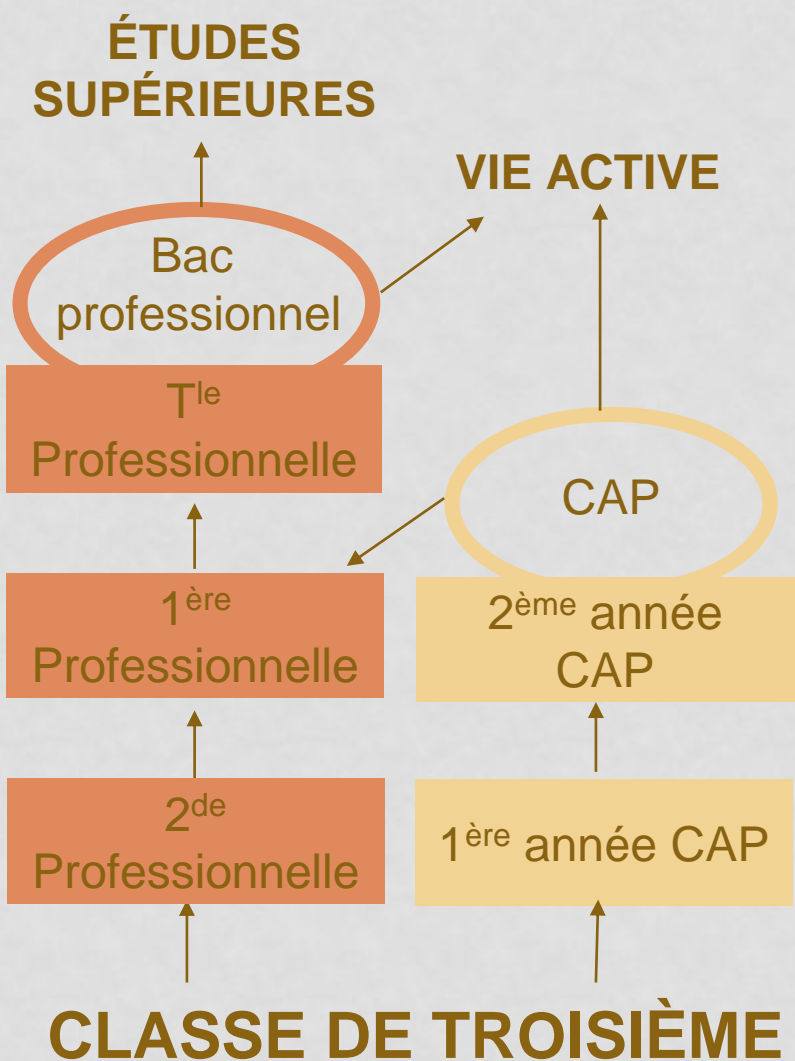


LA VOIE PROFESSIONNELLE

DÈS LA FIN DU COLLÈGE JE SOUHAITE APPRENDRE UN
MÉTIER



LA VOIE PROFESSIONNELLE



Où ?

Dans un lycée
Dans un CFA

Pour qui ?

Pour les élèves qui, dès l'année prochaine, souhaitent se préparer à la vie active dans un domaine spécifique, en passant progressivement de l'école au monde du travail.

Quels diplômes ?

Baccalauréat professionnel
Bac Pro (3ans)

Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CAP (2ans)

2 STATUTS POUR SE FORMER DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le statut scolaire : au lycée

COURS + ATELIERS + STAGES

(de 18 à 22 semaines de stage)

Le statut d'apprenti : au lycée ou au CFA

Alternance entre COURS (env. 1 semaine par mois) et périodes de formation chez un EMPLOYEUR

CAP

ou

BAC

PRO

Les Bacs professionnels

1. Des enseignements professionnels au lycée...

... dont la réalisation d'un « chef d'œuvre » .

2. Une Formation en milieu professionnel :

4 à 6 semaines de stage en seconde.

6 à 8 semaines de stage en première.

8 semaines de stage en terminale.

**+ de 60 % du
temps scolaire sur
du professionnel**
(enseignements ou formation
en milieu professionnel)

3. Des enseignements généraux :

Français, histoire géographie et enseignement moral et civique ;
Mathématiques ; Langue vivante 1 ; Sciences ou langue vivante 2 ; Arts
appliqués et culture artistique ; Education physique et sportive.

4. Enseignements de consolidation, d'accompagnement personnalisé et de
préparation à l'orientation.

EN 2^{DE} PRO JE M'ORIENTE VERS UNE « FAMILLE DE MÉTIERS »

- Une famille de métiers **regroupe des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités** du baccalauréat professionnel.
 - La classe de 2^{de} est organisée en famille de métiers pour permettre de choisir progressivement le métier qui vous plaît. Vous choisissez d'abord la famille de métiers ; puis ensuite la spécialité.
- Une famille de métiers peut regrouper entre 2 et 10 spécialités de bac professionnel.
 - Ex: 2^{de} pro « métier de la gestion administrative, du transport et de la logistique » :
 - Bac pro spécialité “assistance à la gestion des organisations et de leurs activités “
 - Bac pro spécialité “logistique ”
 - Bac pro spécialité “organisation de transport de marchandise”
- Certains bacs pro n'ont pas de famille de métier.

Pour en savoir plus sur les familles de métiers: <https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-professionnelle/les-diplomes-de-la-voie-pro/le-bac-professionnel/les-familles-de-metiers>

Attention :

Après la 2^{de}, tous les lycées ne proposent pas forcément de poursuite d'étude dans toutes les spécialités de la famille.

Les élèves intéressés par l'apprentissage ne sont pas concernés par le choix d'une famille de métiers.

Les apprentis signent un contrat de travail avec un employeur pour acquérir des compétences et apprendre un métier spécifique.

LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

ETRE APPRENTI = ÊTRE SALARIÉ

Pour qui ?

Pour les élèves qui souhaitent entrer dans la vie active tout en obtenant un diplôme qualifiant au niveau professionnel. C'est aussi avoir le statut de *salarié* (5 semaines de congés, rémunération...).

Pour pouvoir entrer en apprentissage il faut :

- Avoir 16 ans
- Avoir trouvé **un employeur** pour se former (démarche du jeune et de sa famille) et signer **un contrat d'apprentissage**
- Etre inscrit dans un Centre de Formation d'Apprentis

Si l'élève n'a que 15 ans, il sera stagiaire jusqu'à ses 16 ans. Le jour de ses 16 ans il signera son contrat d'apprentissage.

Rythme de travail en apprentissage :
environ une semaine par mois au CFA
et 3 semaines en entreprise

FOCUS sur l'apprentissage... 1/2

L'apprentissage est un **MANIÈRE D'ÉTUDIER**, cette manière c'est l'**ALTERNANCE**.

- On peut passer un diplôme soit en apprentissage sous statut d'apprenti (dans un CFA) soit sous statut scolaire (dans un lycée professionnel) : ce diplôme sera le même.

Ce sont donc les mêmes sujets d'examen et les mêmes programmes à étudier durant l'année.

- Pour s'inscrire au CFA, il faut déjà avoir signé un **contrat de travail (un contrat d'apprentissage)** avec un patron !

Lorsqu'on cherche un apprentissage, il est important de formuler aussi des vœux en lycée professionnel sous statut scolaire par sécurité.

FOCUS sur l'apprentissage... 2/2

- Plus d'expérience professionnelle.
- Une rémunération.

MAIS

- Une période d'essai -> **possible rupture du contrat de travail.**
- **Seulement 5 semaines** de vacances par an.
- Une présence **OBLIGATOIRE** tant en entreprise qu'au CFA.
 - > si absence, alors le certificat médical est obligatoire !
- Des **obligations professionnelles** (quitter plus tard le soir parfois, travailler le midi, travailler en juillet/août/à Noël, etc.).

COMMENT TROUVER UN EMPLOYEUR ?

Stages

- Collège
- CCI



Offres

- Pôle Emploi
- Site internet



Réseau

- Famille
- Amis



Démarches

- Visites
- Courriers



LES PROCÉDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION

DEUXIÈME TRIMESTRE
TELESERVICE ORIENTATION

Février 2024

Intention d'Orientation :
Soit la voie Pro, soit la voie GT

Mars 2024 : Conseil de classe-> **Avis** favorable, réservé ou défavorable **sur l'intention d'orientation**

TROISIÈME TRIMESTRE
TELESERVICE ORIENTATION

Mai 2024

Choix définitif d'Orientation :
Soit la voie Pro, soit la voie GT

Juin 2024 : Conseil de classe-> **Proposition d'orientation** (Voie Pro ou voie GT)

Vous êtes **d'accord** avec la proposition du conseil de classe -> Cette proposition devient **décision définitive d'orientation**

Vous n'êtes **pas d'accord** avec la proposition du conseil de classe -> Vous devez **contacter le principal du collège**

TROISIÈME TRIMESTRE
TELESERVICE AFFECTATION

Mai 2024

Formulation des vœux (10 max)

Résultats de l'affectation: vers le 26 juin 2024

Vous **avez une affectation** -> Vous devez vous inscrire dans votre futur établissement avec le **téleservice inscription**

Vous **n'avez pas d'affectation** -> Vous devez **contacter le principal et le CIO le plus rapidement possible**

LA PROCÉDURE D'ORIENTATION

ATTENTION !



Sauf pour une 2^{de} GT dans le lycée de secteur

l'avis favorable du conseil de classe sur le choix d'orientation de l'élève ne garantit pas pour autant l'affectation dans la formation et l'établissement souhaité.

LA PROCÉDURE D'AFFECTATION

= Demander une place dans un établissement

- Il s'agit d'une procédure informatisée qui passe par le logiciel AFFELNET
 - Affectation des ELèves via le NET
- Le logiciel classe les élèves en fonction de leurs vœux et de leurs compétences scolaires.
- La famille formule ses vœux définitifs sur la demande d'affectation (fin mai).

LA PROCÉDURE D'AFFECTATION

Résultats de l'affectation et inscriptions

Notification d'affectation
par internet

FIN JUIN



Télé Inscription
dans l'établissement d'accueil

DÉBUT JUILLET



Si pas d'affectation :

Contacter le Principal de l'établissement
pour faire de nouvelles demandes d'affectation sur places vacantes (*en juillet*)

Demandes dans les établissements privés



Prendre contact avec les établissements et se renseigner sur les inscriptions, le coût et les modalités d'accueil et de formation

STRATÉGIE DE VŒUX D'ORIENTATION POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

LES PLACES EN CAP ET BAC PRO SONT
LIMITÉES



DONC JE FORMULE PLUSIEUR VŒUX
POUR ME DONNER PLUS DE CHANCE

JE NE PEUX SIGNER UN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE DANS UN CFA QU'A
PARTIR DU 01/07



DONC JE FORMULE DES VŒUX EN
LYCÉE PRO POUR AVOIR UNE SOLUTION
DE SÉCURITÉ AU CAS OU MON CONTRAT
NE SE CONCRETISE PAS

MON DOSSIER SCOLAIRE EST PRIS EN
COMPTE POUR L'AFFECTION EN
LYCÉE PROFESSIONNEL



DONC JE RESTE MOTIVÉ POUR AVOIR LE
MEILLEUR DOSSIER POSSIBLE (notes
ET comportement)

Comment choisir ?

Faire le bon choix d'orientation suppose que l'on ait vraiment réfléchi sur soi et que l'on se soit bien informé...

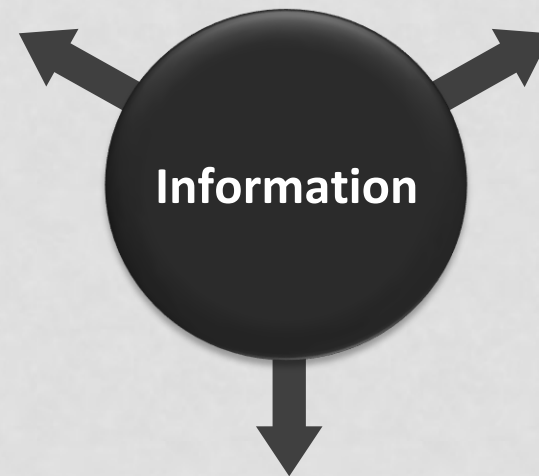
Ses intérêts (scolaires et extra-scolaires) et son projet professionnel



Ses qualités
(en cours et en dehors du contexte scolaire)

Ses compétences
(scolaires et extra-scolaires)

Objectifs des différentes séries de Bac.



Exigences en termes d'intérêts, d'aptitudes et de qualités personnelles

Nature et contenu des enseignements

Où trouver des informations, comment s'informer ?



Orientation en fin de 3^{ème}

Comment s'informer ?

Lors des journées Portes Ouvertes des établissements

Occasions à ne pas manquer car elles permettent de se renseigner sur les filières et options proposées dans l'établissement. Elles peuvent permettre de confirmer un projet ou de le rediriger.

- **Dans les forums, les salons.**
- **Auprès du Professeur Principal (PP), au CDI.**
- **Auprès de la Psychologue de l'Education Nationale (Psy EN).**
- **Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) :**
 - Ouvert du lundi au vendredi (sauf mardi matin) 9h-12h et 13h30-17h30
 - Journée continue le mercredi de 9h à 18h30
 - Ouvert pendant les vacances scolaires 9h-12h et 14h-17h
 - 10 Rue du Colonel Victor Marchand 21000 Dijon, Tel : 03 80 30 56 52

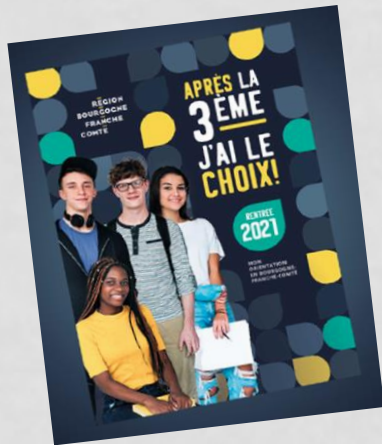
DES RESSOURCES POUR S'INFORMER:

Sur Eclat (onglet orientation) :

La galerie de l'orientation
toute l'information en ligne à votre disposition



Les publications de l'onisep



<https://avenirs.onisep.fr/>



<https://orientation-bourgognefranche-comte.onisep.fr/metier/les-quiz-de-l-onisep>



Merci de votre attention.

